

LE LEZARD DES MURAILLES

Podarcis muralis

DANS L'OISE ET LA SOMME

Par Rémi FRANÇOIS

Faisant suite à la publication de deux premières notes sur le Léopard vert (FRANÇOIS, 1998) et sur le Léopard des souches (FRANÇOIS, 1999) dans l'Oise, cet article a pour objectif principal de faire un point sur la distribution et sur les habitats fréquentés par le Léopard des murailles (*Podarcis muralis*, Laurenti 1768) dans les départements de l'Oise et de la Somme.

Bien que ce léopard compte parmi les Lacertidés les plus fréquents en France (CASTANET et GUYETANT, 1989 ; GUILLAUME, 1997), sa distribution et sa biologie restent mal connues dans le nord du Bassin parisien. Ses populations possèdent pourtant un réel intérêt en Picardie, car elles se situent en limite nord-ouest de distribution en Europe.

De plus, il est considéré comme rare en Picardie (BARDET *et al.*, 1997), et exceptionnel dans le Nord-Pas-de-Calais avec seulement quelques localités connues, situées dans le bassin minier (KERAUTRET, 1995 ; GODIN J. et GODIN F., 1999).

S'il n'apparaît ni rare ni menacé à l'échelle de la France, il est menacé dans la plupart des pays d'Europe du Nord-Ouest (Pays-Bas avec une seule station, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse : GUILLAUME, *op. cit.*).

Il semble donc intéressant de mieux connaître les exigences écologiques qui conditionnent la répartition de cette espèce sensible dans les plaines du Nord-Ouest de l'Europe.

Le cadre géographique de la présente étude concerne l'ensemble des départements de l'Oise et de la Somme, avec parfois leurs marges immédiates dans les départements limitrophes.

Origines des données :

Nous avons utilisé deux types de donnée, celles de la bibliographie et des originales.

● Recueil des données non publiées ; elles proviennent :

- essentiellement de prospections personnelles, bénévoles, menées notamment dans le cadre de la réactualisation en cours de l'Atlas national des Amphibiens et Reptiles,

- de données récoltées par nous-même et Pascal MAIRE pour le compte du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie dans le cadre de la deuxième génération de l'inventaire ZNIEFF en 1996 et 1997,

- des observations réalisées dans l'Oise par Franck SPINELLI, et d'autres données synthétisées par lui-même dans le cadre de la réactualisation de l'Atlas national (association SERENAS),

- de témoignages de naturalistes de Picardie-Nature et du Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise (GEOR 60), de l'Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de la Région de Senlis (ABMARS) et de l'Association Pour la Sauvegarde d'Orry-la-Ville-Montgrésin (APSOM)...

- de mentions issues des inventaires préalables à la gestion de sites maîtrisés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

La période principale de recueil des données s'étale de 1996 à 1999.

● De surcroît, quelques références bibliographiques ont été mises à profit, datant des années 1980-90, mais surtout de la période 1995-1999 :

Pour l'Oise :

- BACROT S. *et al.* (1988) ne mentionnent cette espèce qu'en un point, en limite avec l'île de France, bien que cette synthèse soit la plus remarquable des publications sur la moitié sud de l'Oise d'un point de vue herpétologique (notamment grâce aux observations de V. BOULLET),

- ECOSPHERE (1996) le signale pour une sablière à Verberie,

- ECOSPHERE (1999) le site pour le secteur des Trois-Forêts, reprenant une partie de nos données, mais synthétisant d'autres sources,

- deux plans de gestion du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie fournissent quelques données sur des sites qu'il gère à Feigneux (FRANÇOIS, CHAPUIS et CHÂBLE, 1998) et Plailly (HAUGUEL et CHÂBLE, 1998)...

Pour la Somme :

- POSTEL (1968) le cite des abords d'Amiens à Querrieu, Longueau, Salouel et Cagny.

- TRIPLET (1983) le mentionne au Hâble d'Ault sur le littoral, de même que SUEUR (1984) qui reprend littéralement ces données. TRIPLET (1993) le mentionne à nouveau au Hâble d'Ault, et TRIPLET, DESFOSSEZ et CARRUETTE (1993) le citent du Parc Ornithologique du Marquenterre sans plus de précisions. Puis CARRUETTE (1993) signale une observation en 1993 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

- ROBERT (*in* COUTANCEAU coord., 1990) le mentionne sur une seule localité de la vallée des Evoissons.

- MERCIER (1979) cite cette espèce de plusieurs cartes au 1/50 000ème de l'Oise et de la Somme, sans précision.

A - DISTRIBUTION DE L'ESPECE

La carte de répartition des données (cf. infra) fait apparaître une cinquantaine de stations dans l'Oise, et à peine 3 dans la Somme. La distribution par régions naturelles (du nord au sud et de l'est vers l'ouest) et communes est la suivante :

Oise :

- **Plateau picard** : le Léopard des murailles apparaît quasiment absent du plateau picard de l'Oise : une seule donnée le mentionne à Lataule (F. SPINELLI, comm. pers.),

- **Vallée de l'Oise** : présence à Creil, Villers-Saint-Paul, Chevières, Le Meux, Compiègne, Thourotte, Ribécourt (obs.pers.), Verneuil-en-Halatte, Ourscamps, Bailly, Varesnes (F. SPINELLI, comm. pers.),

- **Noyonnais** : le massif de Thiéscourt-Attiche et ses marges abritent quelques populations à Gury, Thiéscourt, Chevincourt, Machemont, et il a été observé à Béhéricourt et Cuvilly (F. SPINELLI, comm. pers.),

- **Soissonnais** : connu au nord de la Forêt de Compiègne (obs. pers.), à Pierrefonds, Saint-Jean-aux-Bois, à La Brévière et Attichy (F. SPINELLI, comm. pers.),

- **Valois** : présence à Chantilly, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Béthisy-Saint-Pierre, Verberie, Saintines, Néry, Vauchelles, Mont-l'Evêque (obs. pers.), Feigneux (B. CHÂBLE, comm. pers.), Morcourt (D. GIBERT, comm. pers.), Villeneuve-sur-Verberie (ECOTHEME, 1997), Morienvail, Le Lonval, Rocquemont (F. SPINELLI, comm. pers.), Rouville (L. COLINDRE, comm. pers.), Ivros (CPIE de l'Oise). Noté également à Fère-en-Tardenois dans l'Aisne en bordure de l'Oise (obs. pers.),

- **Multien et Pays de France** : l'espèce est abondante sur les murs d'Orry-la-Ville (G. TELLIERT, comm.pers.), présente sur les murs de Senlis (LARERE P., comm. pers.), à Saint-Maximin (F. SPINELLI, comm. pers.), à Coye-la-Forêt, Nanteuil-le-Haudouin, Ormoy-Villers (obs. pers.),

- **Clermontois** : quelques îlots de populations sont connus : en Vallée de la Brèche à Sénecourt, en vallée du Thérain à Hermes et à Saint-Vaast-les-Mello (obs. pers.), en bordure de la forêt de Hez à Boulincourt et Agnetz et à Sacy-le-Grand (F. SPINELLI, comm. pers.),

- **Pays de Thelle** : l'espèce est abondante sur les abords de la voie ferrée vers Méru, Esches et en Vallée de l'Epte à Neuf-Marché (côté Seine-Maritime, obs. pers.) et vers Eragny-sur-Epte (P. MAIRE, comm. pers.). Présent au Mesnil-en-Thelle (M.-C. LE PEZENEC, comm. pers.) et, non loin, à Boran-sur-Oise (P. MAIRE, comm. pers.),

- **Pays de Bray** : une seule localité connue, en Seine Maritime mais à proximité immédiate de l'Oise : Gournay-en-Bray (obs. pers.),

- **Vexin** : présence notée à Lavilletterre, Trie-Château, Chaumont-en-Vexin, et Montjavoult (obs. pers.).

Somme :

J.-C. ROBERT (comm. pers.) n'a pas revu l'espèce, ces dernières années, sur la seule localité autrefois connue sur la commune de Famechon. Une petite population existait en effet au début des années 1980 sur les ruines du château médiéval et sur le cimetière.

Il n'a pas non plus revu l'espèce à Hautebut, où elle était présente dans les années 1970, avec le Léopard vivipare.

TRIPLET (op. cit.), repris par SUEUR (op. cit.), écrivait que ce Léopard était « rencontré dans tous les milieux secs et surtout dans les petites dunes derrière le Hâble d'Ault », ceci au début des années 80.

Les Plans de gestion du Parc Ornithologique du Marquenterre (TRIPLET, DESFOSSEZ, CARRUETTE, op. cit.) et du Hâble d'Ault (TRIPLET, op. cit.) ne détaillent pas les conditions d'observations de cette espèce. Seul CARRUETTE (op. cit.) mentionne « 1 le 13 août 1993 » dans le Marquenterre.

Les nombreux naturalistes qui fréquentent les milieux secs du Hâble d'Ault n'ont pas fait remonter de données de Lacertidés, sur des sites pourtant très fréquentés depuis le début des années 1980.

L'étude récente menée sur les Dunes du Conservatoire du Littoral (FIERS, FLIPO, PAGNIEZ, coord., 1995) par de nombreux naturalistes, et le plan de gestion qui en découle (DEHONDT, coord., 1998) ne mentionnent pas de

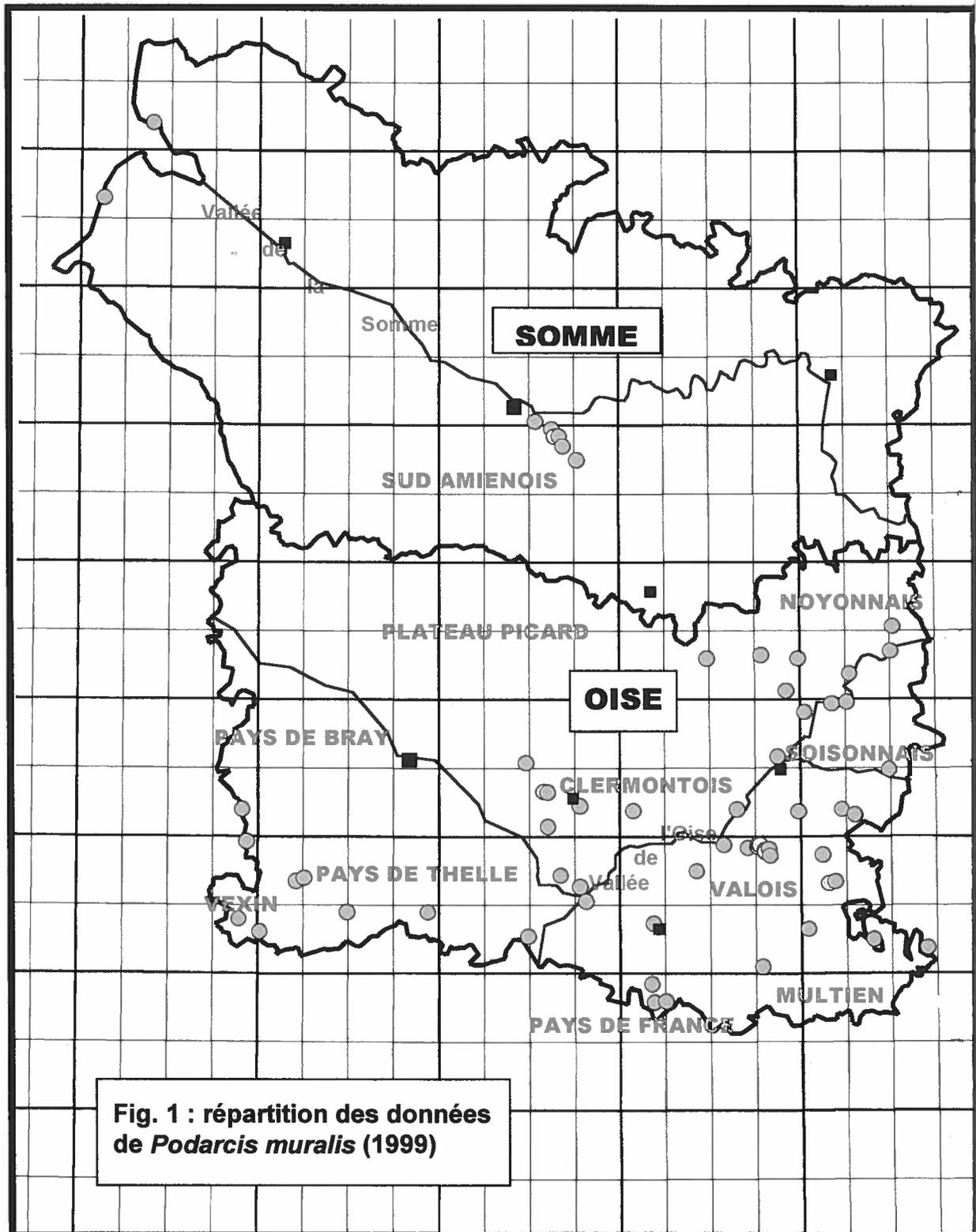


Fig. 1 : répartition des données de *Podarcis muralis* (1999)

donnée herpétologique remarquable. Certes, cette étude ne comprenait pas initialement de prospections des reptiles, mais si des espèces de reptiles remarquables avaient été observées, comme le Lézard des murailles en disjonction d'aire complète sur le littoral, elles auraient été mentionnées d'une façon ou d'une autre. S.

FLIPO et F. DEHONDT (comm. pers.), qui ont largement participé à la réalisation de ces études, confirment cette hypothèse.

Les seules données récentes actuellement parvenues du Hâble d'Ault et des dunes en dehors du Parc Ornithologique du Marquenterre concernent le Lézard vivipare. Celui-ci est régulier

dans les pannes dunaires humides (F. DEHONDT, comm. pers.), encore présent vers Hautebut (J.-C. ROBERT, comm. pers.) et la zone humide du Hâble d'Ault.

Le Lézard vivipare est également présent en Basse Vallée de la Somme (S. FLIPO, comm. pers.).

Heureusement, le Lézard des murailles existe encore aujourd'hui de façon certaine dans la Somme en dehors du littoral: nous l'avons revu en Vallée de l'Avre à Longueau et à Boves avec O. BARDET et S. FLIPO. Nous l'avons aussi découvert au nord de Fouencamps et à Thézy-Glimont (obs. pers.). L'essentiel des populations connues est localisé sur la commune de Boves qui est très étendue.

L. GAVORY l'a noté à Camon-Longueau le long de la voie ferrée (comm. pers.), confirmant nos observations.

B - EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

La bibliographie antérieure aux années 1980 fournit les quelques éléments suivants:

Dans l'Oise :

- il n'est cité qu'une seule fois dans l'Inventaire écologique du sud du département de l'Oise de BACROT et al. (op. cit.), sur le Marais du Lys sans plus de précisions. Le type de milieu peut apparaître surprenant, mais l'espèce a peut-être été notée sur une berme sableuse ou sur un vieux pont, un vieux mur. Elle n'est en effet pas rare dans le secteur (cf. supra).

- MERCIER (op. cit.) le mentionne sur les cartes au 1/50 000ème de Compiègne et Beauvais, sans plus de précision.

- le Lézard des murailles n'est nulle part mentionné dans l'Inventaire écologique du département de l'Oise de TOMBAL et BOURNERIAS (milieu des années 1970 : date non précisée), ni dans TOMBAL (1975) sur la Vallée de l'Automne où l'espèce est pourtant aujourd'hui très présente. Mais force est de constater que ces travaux sont indigents (voire squelettiques) sur le plan faunistique, spécialement sur le plan herpétologique. On ne peut donc pas se baser sur ces ébauches de synthèses faunistiques pour évaluer une quelconque variation de population.

Dans la Somme :

- les données de POSTEL (op. cit.) permettent d'identifier la permanence d'un noyau de population, depuis une vingtaine d'années au moins, sur les talus crayeux et les ballasts de voie ferrée au sud-est d'Amiens.

- MERCIER (op. cit.) le mentionne sur les cartes au 1/50 000ème de Poix-de-Picardie, Ailly-sur-Noye, Amiens et Saint-Valéry-sur-Somme sans plus de précision. On ne connaît pas la source de ces données, mais il est très probable qu'elles soient essentiellement issues de la publication de POSTEL (op. cit.),

- les données de MARCOTTE (1860) sur l'arrondissement d'Abbeville sont vagues sur ses biotopes, et muettes sur sa répartition autour d'Abbeville : « C'est le plus commun du genre (...). On le trouve surtout en été, sur les vieux murs ou sur les arbres, où il grimpe avec une grande agilité et détruit beaucoup d'insectes (...) »,

- LANTZ (1924) ne mentionne pas l'espèce de l'Oise ni de la Somme.

L'atlas national (CASTANET & GUYETANT, 1989) mentionnait sa présence sur les cartes au 1/50 000 d'Attichy, Compiègne, Creil, Forges-les-Eaux, Gisors et Senlis dans l'Oise et sur ses marges immédiates, ainsi que sur les cartes de Oisemont, Poix-de-Picardie, Amiens, Rue, Saint-Valéry-sur-Somme, Gamaches pour la Somme.

Pour la Somme, la présence de *Podarcis muralis* reste à confirmer en dehors des cartes de Rue et de Saint-Valéry-sur-Somme sur le littoral et Amiens à l'intérieur des terres.

Il y a donc 8 cartes supplémentaires où l'espèce est notée entre le premier atlas et la distribution actuelle dans l'Oise à l'échelle des cartes IGN au 1/50 000. La présence nouvelle de l'espèce a été prouvée récemment sur les cartes de Chauny (côté Oise), Clermont, Dammartin-en-Goële (partie Oise), Gournay-en-Bray (partie Haute-Normandie cette fois-ci), Méru (partie Oise), Montdidier (partie Oise uniquement), Villers-Cotterets (Oise et Aisne), et sur la carte de Moreuil pour la Somme.

La présente actualisation des données devrait faciliter à l'avenir une analyse diachronique, permettant l'identification d'éventuelles contractions ou dilatations de l'aire de répartition et des populations de cette espèce thermophile, située en limite septentrionale de son aire principale.

Par ailleurs, nous avons caractérisé succinctement les habitats du Lézard des murailles sur chaque station découverte ces dernières années.

C - HABITATS

Les milieux fréquentés apparaissent relativement variés pourvu que des substrats rocheux secs soient affleurants :

- **voies ferrées et abords immédiats** : les cas les plus fréquents concernent les ballasts, gares de triage, talus rocailleux, dépôts de gravats, de

grumes ou de traverses, gares abandonnées, délaissées ferroviaires (friches). Les ponts de voies ferrées (à Coye-la-Forêt, Lavilletterre, Chaumont-en-Vexin, Compiègne, Thézy-Glimont et Boves dans la Somme... obs. pers.), qu'ils soient en pierres calcaires ou en briques, sont souvent fréquentés,

- **habitations et murs de pierres** : maisons et jardins enclos de murs (Saint-Maximin, Verneuil-en-Halatte et Compiègne, F. SPINELLI, comm. pers.) cimetières (à Varesnes, Cuvilly... F. SPINELLI, comm. pers. ; Vaumoise, obs. pers.), églises en ruines (à Morcourt), chapelles (Thiéscourt), serres de jardinerie (à Crépy-en-Valois, obs. pers.), châteaux médiévaux en ruines (Château de Fère-en-Tardenois dans l'Aisne mais en bordure immédiate de la frontière avec l'Oise...) ou Renaissance, ponts en pierres (à Lavilletterre)... Ce Léopard peut être très présent au cœur des villages ou des villes,

- **bermes routières** sur sables, calcaires (à Feigneux, Montjavoult dans le Vexin, Senlis... obs. pers.), sur la craie (dans le Pays de Thelle),

- **anciennes carrières** de calcaire lutétien (Saint-Vaast-les-Mello... obs. pers.), ou de sables (Bois du Roi, Villeneuve-les-Verberie, ECOTHEME, 1997...),

- **pelouses écorchées**, voire pelouses-ourlets (brachypodaies) thermocalcicoles (sur calcaire lutétien), par exemple au Lonval ou à Puisières en Vallée de l'Automne voire calcaro-sabulicoles sur les substrats lutétien et cuisien en mélange Béthisy-Saint-Martin, F. SPINELLI, comm. pers.), pelouses dunaires sur le littoral,

- **landes sèches** à Ericacées (callunaies) et pelouses sur sables auversiens : vers Plailly (secteur des Trois Forêts, HAUGUEL et CHÂBLE, 1998 ; à Nanteuil-le-Haudoin, obs. pers.), ou sur sables cuisien (secteur de La Muette en Forêt de Compiègne, F. SPINELLI, comm. pers.).

Les tas de bois, de pierres en bordure des champs épierrés (le terme « murgers » est quelquefois indiqué sur les cartes topographiques) ou de gravats, les souches, les troncs et grumes à terre sont fréquemment utilisés. Les abords de décharges inertes et les remblais sont colonisés (à Boves dans la Somme, ou à Villeneuve-sur-Verberie, Montjavoult dans l'Oise par exemple).

On le voit, le caractère anthropophile du Léopard des murailles apparaît clairement, puisque la grande majorité des stations aujourd'hui connues concernent des milieux fortement anthropisés, spécialement les voies ferrées, habitations et édifices divers, les anciennes carrières, les ponts, les bords de route, les ruines...

Les milieux « naturels » comme les pelouses calcicoles et les landes sèches et pelouses sur sable sont très peu utilisées dans l'Oise et dans la Somme.

Les expositions thermophiles sont déterminantes. L'exposition au sud des versants est le plus souvent recherché.

Cependant, des terrains situés sur un versant globalement en pente nord ou ouest peuvent être occupés, comme sur la cuesta sud du Vexin vers Chaumont-en-Vexin.

Mais dans ce cas, les individus sont souvent notés au soleil sur des ponts en béton, briques ou pierres, sur des troncs à terre, des souches, rebords de talus caillouteux, bien exposés au sud (obs. pers.).

Néanmoins, des terrains plats peuvent être occupés, pourvu que le substrat se réchauffe très vite (sables nus au sein de landes par exemple).

La chaleur du substrat rocheux est en effet déterminante, spécialement pour la réussite des pontes, qui sont déposées dans un substrat meuble (trou creusé par la femelle) ou sous des pierres plates (NAULLEAU, 1990).

D - ANALYSE

Précisons en remarque préalable qu'il est très probable que des individus aient échappé aux observateurs. En effet, malgré une localisation relativement aisée quand on connaît un peu l'espèce, le Léopard des murailles peut facilement passer inaperçu. Par exemple, nous avons parfois dû le rechercher parfois à plusieurs reprises dans des secteurs où les densités sont faibles, comme les vastes carrières de Saint-Vaast-les-Mello, où nous l'avons cherché avec P. MAIRE.

De même, aux environs immédiats d'Amiens, secteur pourtant connu pour abriter une des « plus fortes concentrations de naturalistes au kilomètre carré », l'espèce était restée méconnue entre les années 1960 et 1996.

Elle reste peu recherchée : elle n'a jamais fait l'objet de prospections spécifiques et détaillées en Picardie avant ces dernières années, et des secteurs entiers n'ont pas été parcourus dans ce but dans l'Oise et la Somme.

Risques de confusion avec le Léopard vivipare

Par ailleurs, les risques de confusion avec le Léopard vivipare sont élevés quand l'observateur ne prête pas suffisamment attention. Un Léopard gris sur un mur, un tas de pierres ou un tronc dans une carrière, un village, ou sur une pelouse calcicole n'est pas automatiquement un Léopard des murailles, loin s'en faut. Sur le Plateau Picard, bon nombre d'observateurs ont ainsi pu se tromper sur les identifications.

Nous avons fréquemment observé (et capturé à la main pour être absolument certain de

l'identification) des Lézards vivipares dans l'Oise et la Somme sur des milieux potentiellement favorables au Lézard des murailles comme des tas de gravats, des grumes, des bords de murs en pierres ou en briques, des pelouses écorchées, des carrières de craie. Cependant, les contacts de Lézard vivipare étaient à chaque fois réalisés au sein ou à proximité immédiate de milieux herbacés denses, d'où il provenait certainement. De même, la proximité des deux espèces sur des milieux adjacents peut être potentiellement observée sur le littoral, ce qui reste à préciser.

Le Lézard vivipare est l'espèce de Lacertidés la plus fréquente sur les coteaux calcaires du Plateau picard de l'Oise et de la Somme, mais aussi du tertiaire parisien (obs. pers.). Il y fréquente les brachypodaies, et peut être observé en lisière des milieux herbacés denses comme les bords de chemins, les pelouses écorchées, les marnières (obs. pers., S. FLIPO et F. SPINELLI, comm. pers.)...

Les risques de confusion avec *Podarcis muralis* sont donc élevés. COCHARD (1999) invite également les herpétologues de Haute-Normandie à faire preuve d'attention pour éviter les confusions entre ces deux Lézards gris.

La capture est souvent indispensable pour une bonne diagnose spécifique quand l'observateur est insuffisamment expérimenté.

Contraste entre le Plateau picard et le Tertiaire parisien

Globalement, le contraste de densité de populations entre le Plateau picard et le Tertiaire parisien est frappant.

La quasi absence du Lézard des murailles sur le plateau picard peut s'expliquer par le manque, voire l'absence de milieux suffisamment thermophiles en dehors des talus et ballasts de voie ferrée ou de certaines dunes littorales.

Une seule station sur craie, loin d'une voie ferrée, est connue, en limite du tertiaire parisien, à Lataule (pelouses écorchées des coteaux de la vallée du ruisseau de la Somme d'Or).

Les prospections récentes de la totalité des pelouses sur craie du plateau picard de l'Oise (obs. pers.) et de la Somme (S. FLIPO, comm. pers. ; obs. pers.) dans le cadre de la réactualisation de l'inventaire ZNIEFF entre 1994 et 1997 n'ont pas permis d'observation supplémentaire.

Dans l'Oise, nos prospections en 1997 et 1998 des abords de plusieurs voies ferrées encore utilisées (gares de voyageurs, de marchandises, ballasts et délaissées ferroviaires, zones industrielles proches...) vers Saint-Just-en-Chaussée, Beauvais, Goincourt, Breteuil, Clermont de l'Oise, Abancourt, Crèvecœur-le-

Grand, Marseille-en-Beauvaisis, Formerie, n'ont rien donné non plus.

Dans la Somme, nos recherches à Salouel et Saleux, dans les vallées de la Selle, de l'Avre, de la Noye et des Evoissons, sont restées vaines pour le moment. De même, nous n'avons pas trouvé l'espèce aux abords des voies ferrées à Ailly-sur-Noye, Montdidier, Poix-de-Picardie, Namps-Quevauvillers, Famechon, Sainte-Segrée, Salouel et Saleux.

M. DUQUEF (comm. pers.) ne l'a jamais vue aux environs de Blangy-Tronville où il habite, alors que plusieurs voies ferrées potentiellement favorables existent sur cette commune et aux environs, à proximité immédiate des sites occupés de Boves et Longueau.

Les milieux crayeux du Plateau picard apparaissent donc réellement peu propices à cette espèce.

Il en va apparemment de même dans le Nord-Pas-de-Calais avec l'Artois (GODIN J. et GODIN F., 1999), et en Haute-Normandie où l'espèce semble absente de la Seine-Maritime en dehors de la vallée de la Seine (COCHARD, 1999). Mais ce département reste sous-prospecté.

Ainsi, les sites occupés se concentrent avant tout sur les zones appartenant, d'un point de vue géologique au « tertiaire parisien » (terrains sableux et calcaires de l'Eocène majoritaires dans la moitié sud du département), et secondairement sur ses marges : très ponctuellement dans le Pays de Bray (gare de Gournay-en-Bray) et le Pays de Thelle méridional (Le Mesnil-en-Thelle, ancienne voie ferrée et village), la bordure méridionale du plateau crayeux picard).

Les voies ferrées : des corridors biologiques ?

Les populations de Lézard des murailles les plus abondantes se concentrent le long des voies ferrées, encore utilisées, ou, parfois, abandonnées. Les types de milieux liés aux ballasts et aux talus rocheux adjacents et aux ponts apparaissent en effet très favorables.

Densités de populations observées

Nous n'avons pas effectué de calculs de densités par unité de surface, mais nous avons obtenu des chiffres de recensements linéaires sur une dizaine de sites le long des voies ferrées de l'Oise et de la Somme.

Les recensements ont été effectués par repérage visuel le long des deux côtés des voies ferrées.

Les densités linéaires, concernant les populations inféodées aux ballasts et talus/friches

immédiatement proches des voies ferrées, sont les suivantes :

Somme :

- gare de Boves : une vingtaine d'individus sur 100 mètres environ le 6.6.1997

Oise :

- voie ferrée près de la gare de Compiègne : 8 individus sur environ 100 mètres de pont le 23.4.1997, et une dizaine sur 50-60 mètres de ballast dans la gare de triage,

- voie ferrée à Thourotte : 6 individus sur 100 mètres le 3.6.1997,

- voie ferrée à Saintines : environ 10 individus sur 300-400 mètres linéaires de chaque côté le 19.7.1996,

- gare à Chaumont-en-Vexin : une trentaine d'individus le 13.5.1997 sur 300-400 mètres,

- voie ferrée à Trie-Château : environ 6 individus sur 50-60 mètres linéaires de chaque côté le 14.5.1996,

- gare de Gournay-en-Bray (76) : environ 20-30 individus sur 100 mètres (et environ 10 mètres de large soit une surface d'un are environ) de voie abandonnée le 14.5.1997,

- voie ferrée près de la gare de Sérifontaine : 8 individus sur 50 mètres le 14.5.1997,

- voie ferrée à Esches : 40 individus sur un linéaire de 300-400 mètres le 13.5.1997.

Les densités apparaissent différentes entre les zones les plus favorables situées sur les abords de gares, où les milieux sont plus vastes et diversifiés (moyennes de 10-15 individus sur 100 mètres linéaires), et les ballasts étroits en bordure de voies ferrées éloignées des gares (moyennes de 5-10 individus sur 100 mètres linéaires).

Nous n'avons pas noté de concentrations de population supérieures à celles-ci sur d'autres milieux.

Une question vient ainsi à l'esprit : les Lézards ont-ils colonisé tous les milieux favorables des deux départements grâce aux voies ferrées depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, époque de prolifération des voies ferrées, ou étaient-ils présents avant à proximité, et auraient-ils simplement colonisé ces biotopes neufs ?

Il est difficile de répondre avec certitude pour la Picardie, faute de références bibliographiques historiques suffisantes.

Nous avons prospecté en tout plusieurs dizaines de kilomètres de bords de voies ferrées dans l'Oise et le Sud de la Somme. Il en ressort que des populations sont parfois isolées, concentrées autour d'une petite gare de triage, alors que la voie ferrée en aval et en amont n'est pas du tout colonisée sur des kilomètres. C'est le cas par exemple à Hermes en vallée du Thérain, à Thézy-Glimont (80), à Gournay-en-Bray (76), à

Eragny-sur-Epte et Neufmarché (76)... A chaque fois, les milieux utilisés sont des gares de triages avec de petits entrepôts et des délaissées ferroviaires.

Or nous avons noté que les Lézards grimpaient fréquemment sur les wagons laissés sur place, et qu'ils utilisaient également les matériaux stockés près des entrepôts, particulièrement les grumes, traverses, rochers, tas de ballasts...

D'où l'hypothèse suivante : les Lézards des murailles, en plus d'une colonisation « pédestre » en longeant les axes ferroviaires, pourraient parfois être « victimes » de leur habitude de grimper sur les wagons et les marchandises en stationnement : certains individus seraient ainsi « déportés » involontairement par wagons jusqu'à une prochaine gare de halte ou d'attache.

Nous n'avons pas de preuves de tels déplacements en train de Lézards des murailles « clandestins ». Mais nous en avons vu des dizaines, à multiples reprises, grimper sur des wagons ou des dépôts de marchandises ferroviaires diverses. Il semble ainsi très plausible que certains se fassent alors « embarquer » lorsque les wagons sont remis en mouvement.

Ce mode de colonisation pourrait, peut-être, expliquer que quelques îlots épars de population existent sur le littoral picard, là où des voies ferrées arrivent, vers Saint-Valéry-sur-Somme, Cayeux-sur-Mer près du Hâble d'Ault, et Rue. De même, la localité de Lataule, sur une pelouse crayeuse, est située à quelques kilomètres seulement de la voie ferrée Compiègne-Montdidier, et non loin de celle de Compiègne-Roye, aujourd'hui abandonnée.

Il en va peut-être de même dans le Pas-de-Calais, dans le bassin minier densément irrigué de voies ferrées et de zones industrialo-ferroviaires, en disjonction d'aire complète de près d'une centaine de kilomètres avec les autres populations connues plus au sud.

L'espèce est par ailleurs présente sur les voies ferrées à Paris (GENIEZ, 1995) et du nord de l'Île de France, notamment en Seine-Saint-Denis (CHAPUIS, comm. pers.), d'où elle aurait pu, potentiellement, coloniser la Picardie.

L'îlot de population du Sud-Est Amiénois

La présence, et le maintien depuis au moins les années 1960, d'une population de plusieurs centaines d'individus sur les talus crayeux et les ballasts de la voie ferrée au sud-est d'Amiens est assez originale.

Si nous ne savons pas comment ces Lacertidés sont arrivés en gare de Boves ou de Longueau et environs, nous pensons que s'ils y restent durablement, c'est certainement grâce aux

expositions thermophiles des vastes talus crayeux, raides, orientés au sud.

Influence des conditions topographiques

En effet, aucun Lézard n'a été aperçu en dehors de ces zones thermophiles proches des ballasts, qui permettraient leur maintien par un micro-climat lié aux pentes raides (souvent supérieures à 30°) et au substrat caillouteux et sec.

Ceci expliquerait l'absence de l'espèce sur les talus exposés à l'ouest ou à l'est entre Thézy-Glimont et Compiègne, ou le long de la vallée de la Noye ou de la Selle, vallées qui s'étirent selon un axe Nord-Sud peu favorable.

Cela serait à vérifier avec des prospections systématiques le long des talus thermocalcicoles bordant les voies ferrées dans la vallée de la Somme en aval (jusqu'à Noyelles-sur-Mer) et en amont immédiat d'Amiens (vers Lamotte-Brebière, Vecquemont, Corbie...).

Cependant, la voie ferrée en aval d'Amiens est située sur le versant exposé au nord de la vallée tourbeuse de la Somme, puis au cœur des zones humides entre Pont-Rémy et Abbeville, ce qui ne semble pas être des conditions propices à une thermophilie suffisante pour ce Lézard. C'est plutôt entre Abbeville même et Port-le-Grand que, les abords de la voie ferrée se trouvant sur des versants exposés au sud en bordure de vallée, la situation pourrait être potentiellement plus favorable, vers Grand-Laviers par exemple.

Sur le littoral, la persistance de populations sur les dunes est certainement permise par la xéricité des sols dunaires.

La chaleur du sol rocheux est en effet déterminante, spécialement pour la réussite des pontes, qui sont déposées dans un substrat meuble (trou creusé par la femelle) ou sous des pierres plates (NAULLEAU, 1990).

C'est probablement ce facteur qui est le plus déterminant dans la sélection des sites les plus favorables, et donc la distribution de l'espèce dans les deux départements.

Notamment, la subsistance de population sur le littoral est probablement liée d'une part à la présence de milieux sableux secs favorables, d'autre part à une meilleure insolation sur la bande littorale.

Influence des conditions climatiques locales

Le Sud-Amiénois est également connu pour être un îlot de thermophilie : les botanistes le nomment « îlot thermophile sud-amiénois » (VIGNON J. et VIGNON F., 1986). Mais cet îlot serait plus caractérisé par une forme de xéricité que par sa thermophilie (V. BOULLET, comm.

pers.) : on y retrouve là des conditions climatiques plus continentales (étés plutôt chauds et secs, hivers froids et plutôt secs) que sub-méditerranéennes.

Par exemple, les précipitations ne dépassent pas annuellement 600-650 mm dans ce secteur (AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE, 1995), ce qui est comparable aux moyennes annuelles du Valois qui sont localement inférieures à 600 mm, notamment le long de la vallée de l'Oise en aval de Compiègne.

On retrouve ainsi dans le Sud-Amiénois bon nombre de plantes à affinités continentales ou sub-méditerranéennes, qui sont donc favorisées par des conditions de xérophilie estivales, comme le Lézard des murailles, et qui apparaissent en situation de nette disjonction ou de limite d'aire très comparable (on les retrouve souvent plus au sud et plus à l'est, dans le tertiaire parisien notamment) :

- *Anemone silvestris* : les quelques stations du Sud-Amiénois de cette espèce continentale sont les plus occidentales de France et comptent parmi les plus nordiques,

- *Gentianella ciliata* : la seule station picarde connue de cette espèce continentale est localisée à quelques kilomètres des populations de Lézard de Longueau et Boves, vers Ailly-sur-Noye,

- *Thalictrum minus* : les stations du Sud-Amiénois comptent parmi les plus nordiques de France, et une variété littorale existait autrefois dans les dunes,

- *Carex ornithopoda* : cette espèce de répartition continentale centro-européenne, est présente près d'Ailly-sur-Noye,

- *Melittis melissophyllum* : plusieurs stations dans le Sud-Amiénois, nul ou très rare ailleurs en Picardie (obs. pers.),

- *Quercus pubescens* : ici en limite d'aire nord-occidentale,

- *Botrychium lunaria*, présent en de rares points de l'îlot thermophile côté Oise, et dont quelques stations étaient signalées encore récemment sur les secteurs secs de galets et de sables du Hâble d'Ault,

- *Iris foetidissima*, dont la répartition des stations dans le Sud-Amiénois et les dunes littorales correspond assez bien à la répartition du Lézard des murailles.

Ces données sont notamment tirées des cartes publiées dans les Documents Floristiques de l'Institut Floristiques Franco-Belge (VIGNON et VIGNON. op. cit. ; DELVOSALLE et GEHU, 1992), dans l'ouvrage de BRUNEL et coll. (1992), et de quelques observations personnelles.

Les exigences de ces espèces végétales quant aux faibles précipitations et à l'ensoleillement estival, semblent assez comparables à celles de *Podarcis muralis*, qui recherche une moyenne de juillet supérieure à 18°C.

L'isotherme de 18°C en juillet traverse le Nord de la France en une ligne parallèle à l'axe de la vallée de l'Oise, à l'ouest de celle-ci, suivant une

ligne qui joindrait approximativement Rouen - Forges-les-Eaux - Poix-de-Picardie - Amiens - Cambrai - Maubeuge.

L'influence des conditions climatiques locales est donc clairement déterminante pour cette espèce thermophile. Egalement, l'ensoleillement supérieur qui caractérise classiquement l'étroite bande littorale favorise probablement sa présence sur les milieux dunaires proches de la Baie de Somme.

Pour le Lézard vert, Lacertidé aux exigences climatologiques assez comparables à celles du Lézard des murailles, COCHARD (1996) a bien montré que le facteur limitant de sa répartition était la xéricité, en limite d'aire septentrionale dans l'Orne.

CONCLUSION

Le Lézard des murailles est largement présent dans le sud de l'Oise sur les terrains géologiques du Tertiaire parisien, mais apparaît quasiment absent du Plateau crayeux secondaire.

Le caractère anthropophile de l'espèce est particulièrement marqué : l'essentiel des milieux fréquentés sont anthropogènes : voies de communication, villages, châteaux, cimetières, carrières, ponts... Seuls quelques rares milieux « naturels » comme des pelouses calcicoles rases ou des landes sableuses sèches sont colonisées dans l'Oise, aucun dans la Somme semble-t-il, malgré des données anciennes sur le littoral.

Une disjonction de répartition est nette sur le Plateau picard, avec un hiatus entre les terrains tertiaires et le noyau des abords de voies ferrées du Sud-Est Amiénois.

L'existence et la survie de cette population isolée dans la Somme serait à mettre sur le compte de conditions topographiques (talus crayeux, rocaillieux, raides et bien ensoleillés car exposés au sud, dunes sableuses aux sols favorables) et mésoclimatiques liées à l'îlot thermophile / xérophile du Sud-Amiénois ou à la bande littorale, qui ne se retrouvent apparemment pas ailleurs dans la zone de hiatus. L'îlot sud-Amiénois est par ailleurs caractérisé par la présence d'espèces végétales de répartition plutôt continentales ou sub-méditerranéennes, qui apparaissent également en limite et/ou disjonction d'aire.

La question est posée de savoir comment les populations de Lézard des murailles des environs d'Amiens sont arrivées là. L'hypothèse de leur transport involontaire sur des trains, de grumes de sable ou de ballast notamment, est avancée. De là, les individus arrivés dans de nouvelles zones de colonisation se seraient dispersés sur les secteurs alentours favorables, ce qui expliquerait leur concentration sur des secteurs réduits.

Une telle hypothèse est également avancée pour le Lézard vert dans certains secteurs de l'Orne par P.O. COCHARD (1996).

L'espèce semble se maintenir sur quelques zones littorales. Ceci reste à préciser, notamment quant aux habitats fréquentés.

A l'heure actuelle, très peu de sites bénéficient en Picardie d'une protection légale ou contractuelle de leurs biotopes fréquentés par *Podarcis muralis* :

- Coteau de Feigneux dans la vallée de l'Automne,

- Landes sèches de Plailly, secteurs où quelques individus seulement sont parfois observés, gérés par le Conservatoire des Sites,

- Réserve Naturelle de la Baie de Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre), et site du Hâble d'Ault propriété du Conservatoire du Littoral.

Certes, il n'apparaît pas spécialement menacé en Picardie, tout au moins dans l'état actuel des connaissances, et faute de recul permettant une vision diachronique.

Cependant, il demeure que le Lézard des murailles trouve assez peu de « murailles » ensoleillées dans notre région, et reste remarquable à l'échelle des plaines du Nord-Ouest de l'Europe. Il serait profitable, pour lui et les autres espèces floristiques et faunistiques commensales, que quelques-uns de ses milieux de prédilection soient préservés. Notamment, les abords de voies ferrées mériteraient des entretiens ou des aménagements adéquats, spécialement aux environs d'Amiens où se trouve une population importante en situation assez remarquable de disjonction d'aire.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement F. SPINELLI pour ses nombreuses observations communiquées, P. LARERE, S. BARANDE, P. MAIRE, G. TELLIERT, M.-C. LE PEZENNEC, L. COLINDRE, le CPIE de l'Oise pour leurs données sur divers sites de l'Oise, V. CHAPUIS, B. CHÂBLE et J.-C. HAUGUEL pour leurs données sur les sites du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, O. BARDET, F. DEHONDT, L. GAVORY, S. FLIPO, J.-C. ROBERT pour leurs données dans la Somme.

Merci à O. BARDET, X. COMMECY, L. GAVORY et F. SPINELLI qui ont bien voulu relire attentivement et compléter cet article, et à F. NOEL qui a réalisé la cartographie.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE (1995) - Atlas du bassin Artois-Picardie. 52 p.
- BACROT S., BACROT M.-P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B. (1988) - Inventaire écologique du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.
- BARDET O., FLIPO S., FRANCOIS R., PAGNIEZ P. (1997) - Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 55 p. + annexes.
- BOULLET V. (1990) - Etude des ZNIEFF de l'Oise. CREPIS. DIREN Picardie.
- BARDET O., GAVORY L., SPINELLI F. (coord.), NOEL F. (1999) - Atlas préliminaire des amphibiens et Reptiles de Picardie (1990-1998). Picardie Nature, SERENAS. Doc. multicop.
- BRUNEL C., BOURNERIAS M., BOULLET V., WATTEZ J.-R. (1992) - Plantes protégées de Picardie. Soc. Linn. Nord.-Pic., DIREN Picardie, Cons. Rég. Picardie. 96 p.
- CARRUETTE P., 1993 - Les amphibiens et reptiles du Parc. *Bull. Ann. du Parc Ornithologique*, Marquenterre Nature : p. 66.
- CASTANET J., GUYETANT R. (1989) - Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Société Herpétologique de France. Secrétariat Faune-Flore. Paris, 191 p.
- CHÂBLE B., HAUGUEL J.-C. (1997) - Compte-rendu des sorties naturalistes de 1997 à Plailly. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, doc. multicop. 5 p.
- CHEYLAN M. (1991) - Rapport de synthèse du groupe Reptiles-Amphibiens. Observatoire du patrimoine naturel. Ministère de l'Environnement. Paris, 24 p.
- COCHARD P.-O. (1996) - Etude sur la répartition passée et actuelle du Lézard vert (*Lacerta viridis*) dans le département de l'Orne. Maîtrise de Géographie, Univ. Caen. 105 p.
- COCHARD P.-O. (1999) - Atlas des amphibiens et reptiles de Normandie. Lettre de liaison n°2, juillet 1999. Doc. multicop. 10 p.
- COUTANCEAU coord. (1990) - Faune et flore de la vallée des Evoissons. - *L'Entomologiste Picard*. ADEP. Doc. non pag.
- DEHONDT F. (coord.) (1998) - Plan de gestion des dunes littorales de Picardie sur les propriétés du Conservatoire du Littoral. Plusieurs volumes. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, SMACOPI, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.
- DELVOSALLE L., GEHU J.-M. (1992) - Documents floristiques. Tome V, fasc. 3. Institut Floristique Franco-Belge, Station Internationale de Phytosociologie.
- ECOSPHERE (1995) - Demande de renouvellement d'exploitation de carrière, commune de Verberie (Oise). Etude d'impact. ORSA Granulats.
- ECOSPHERE (1999) - Schéma des espaces naturels et des paysages, volet Espaces Naturels. Fiches descriptives des sites proposés. Fiches thématique. Doc. provisoire. Association pour l'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional des 3 Forêts. 235 p.
- FIERS V., FLIPO S., PAGNIEZ P. (coord.) (1995) - Etudes des dunes littorales de Picardie, propriétés du Conservatoire du Littoral. Tome 1 : description, évaluation, définition des objectifs, plan de travail et fiches opérationnelles. 116 p. + annexes. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. SMACOPI, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. 116 p. + annexes.
- FRANÇOIS R. (1996) - Les batraciens et reptiles remarquables de la Forêt de Compiègne. *L'Entomologiste Picard*, Bull. A.D.E.P. : p. 58-59.
- FRANÇOIS R. (1998) - Note sur la distribution et l'écologie du Lézard vert (*Lacerta viridis*) dans l'Oise. *Le Pic mar*, Bull. GEOR 60, n°4 : p. 28-31.
- FRANÇOIS R., CHAPUIS V., CHÂBLE B. (1998) - Plan de gestion du coteau du Chatel à Feigneux (Oise). Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Conseil Général de l'Oise. 34 p.
- FRANÇOIS R. (1999) - Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) dans l'Oise. *Le Pic mar*, Bull. GEOR 60, n°6, oct. 1999 : p. 10-18.
- FRETEY J. - Les reptiles de France métropolitaine et des îles satellites. Tortues et Lézards, Serpents, fonction venimeuse. 255 p. Ed.° Hatier.
- GASC J.-P. (coord.) (1997) - Atlas of amphibians and reptiles in Europe. *Societas europaea herpetologica*, Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB). Paris. 494 p.
- GAVORY L. (1996) - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du Grand Amiens - Fichier sitologique. Mémoire stage DESS Aménag. et Dév. Agric. et Agro-alim., Univ. de Picardie Jules Verne. 66 p.
- GENIEZ M. (1995) - Les Amphibiens et Reptiles de la Ville de Paris. Bilan actuel et conditions de survie. Biotope. Doc. multicop. 60 p.
- GODIN J., GODIN F. (1999) - Bilan des connaissances sur la répartition actuelle des Amphibiens et Reptiles dans la région Nord - Pas-de-Calais. Orientation des recherches dans le cadre de l'inventaire national et régional (juin 1999). *Le Héron*, Bull. G.O.N., 32 (3) : p. 71-84.
- GUILLAUME C.-P. (1997) - in GASC J.-P. (coord.), Atlas of amphibians and reptiles in

- Europe. Societas europaea herpetologica, Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB) : p. 286-287.
- HAUGUEL J.-C., CHÂBLE B. (1998) - Gestion et mise en valeur du département de l'Oise. Le Bois de Morrière à Plailly. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Cons. Rég. Pic., Cons. Gén. Oise. 20p.
- KERAUTRET L. (1995) - Les batraciens et les reptiles rares et protégés, répartition et biotopes. Actes de la journée d'information « Espèces animales rares et protégées dans la région Nord-Pas-de-Calais », Douai, 29 mars 1995 : p. 47-55.
- LANTZ L.-A. (1924) - Quelques données récentes sur l'herpétologie du Nord-Est et de l'Est de la France. *Revue d'Histoire Naturelle Appliquée*, vol. V n°3 : p. 76-80.
- MARCOTTE F. (1860) - Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. Mémoire de la Société Impériale d'Emulation d'Abbeville. 9 : p. 217-470
- MAURIN H. (coord.) (1994) - Inventaire de la faune menacée en France. Muséum National d'Histoire Naturelle, W.W.F., Ministère de l'Environnement. Ed. Nathan, Paris. 176 p.
- MERCIER E. (1979) - Les reptiles en Picardie. *Picardie Ecologie*, n°3 juil.-sept. 1979 : p. 47-57.
- MERIAUX J.-L. (coord.) (1988) - Parc Astérix (Plailly-Oise). Rejets des eaux pluviales vers la Thève. Etat initial du site : la Thève et les milieux aquatiques en liaison (Etangs de Comelle et Marais du Lys). Impact des rejets. Société française d'études, de réalisation et de gestion. 173 p.
- NAULLEAU G. (1990) - Les Lézards de France. *Revue française d'aquariologie - herpétologie*, n°3 et 4. Société Herpétologique de France : p. 111-114.
- POSTEL J.-P. (1968) - Note sur les reptiles de la région amiénoise. *Revue de la fédération française des sociétés de Sciences Naturelles*, 3ème série, tome 7, n°21 : p. 70-71.
- ROBERT J.C. (1985) - Les autres vertébrés de la vallée des Evoissons : Mammifères, Reptiles, Amphibiens et Poissons. - *Picardie Ecologie*, série II 2 : p. 63-85.
- SUEUR F. (1984) - Poissons, Amphibiens, Reptiles et mammifères de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde. François Sueur Editions. 59 p..
- TOMBAL P. (1975) - Ecologie de la Vallée de l'Automne. Bassin et versants. Université de Lille 1. 35 p. + annexes.
- TRIPLET P. et coll. (1983) - Le Hâble d'Ault, première synthèse des connaissances. Reptiles. *Picardie Ecologie*, Hors Série n°1; p. 57.
- TRIPLET P. (1993) - Réserve d'avifaune du Hâble d'Ault : Plan de Gestion (1994-1998). O.N.C., C.E.L.R.L., SMACOPI. 116 p.
- TRIPLET P., DESFOSSEZ P., CARRUETTE P., (1993) - Parc Ornithologique du Marquenterre : Plan de Gestion (1993-1997). Association Marquenterre Nature. SMACOPI, C.E.L.R.L., I.F.R.A. 116 p.
- VIGNON J., VIGNON F. (1986) - Documents floristiques, Tome IV. Fascic. 1. I.F.F.B., Université de picardie. 98 p.

Rémi FRANCOIS
4 place du Maréchal LECLERCQ
80410 QUEVAUVILLERS